



Zoom sur le développement durable

Le **développement durable** est défini comme "le développement répondant aux besoins des générations présentes tout en permettant aux générations futures de répondre aux leurs" (rapport de Brundtland, 1987).

L'éducation au développement durable repose sur 4 piliers : l'environnement, le social, l'économie et la culture. Elle permet aux élèves de faire des choix informés et responsables.

Le développement durable peut être abordé sous différents thèmes, tels l'alimentation (campagne anti-gaspillage de pains, alimentation bio, locale...), les déchets (recyclage de papiers, participation à l'opération "Nettoyons la nature", compostage...), la biodiversité (construction de nichoirs, mangeoires, jardin, land'art...), les transports/l'énergie (énergies renouvelables...), la solidarité (association humanitaire...), l'eau (exposition sur la pollution, récupérateur d'eau...), la santé (action des pesticides, sensibilisation au handicap, pollution...), l'action citoyenne...

Et si vous étiez déjà dans une démarche d'**Éducation au développement durable (EDD)** sans le savoir ?

Vous avez mis en place un projet de recyclage de papier ; vous avez construit et mis en place avec vos élèves un nichoir ou un composteur dans la cour de l'école...

Une **labellisation académique** existe, en lien avec les [17 objectifs de développement durable](#) votés par l'ONU en 2015 : elle permet aux écoles de mettre en valeur leurs projets, leurs réalisations, leur investissement. Elle se décline en 4 mentions : Sensibilisation / E3D niveau engagement / E3D niveau approfondissement / E3D niveau déploiement.

Pourquoi demander le label E3D ?

- Pour donner du sens aux actions déjà engagées auprès de toute la communauté éducative ;
- Pour bénéficier de l'aide du réseau des établissements E3D engagés depuis longtemps ;
- Pour donner de la cohérence dans les actions et entre les acteurs intérieurs et extérieurs à l'établissement.

Le dossier de demande de labellisation sera disponible dans un prochain Prim'infos et sur le site, et à renvoyer avant le 24 avril 2018.

[BO n°31 du 29/08/2013](#)

[La page du Ministère de l'Éducation nationale dédiée à l'EDD](#)

[La page Éduscol de la labellisation E3D](#)

La Semaine européenne du développement durable a lieu chaque année du 30 mai au 5 juin ([page du Ministère de l'Éducation nationale](#), [page du Ministère de la Transition écologique et solidaire](#)).

Contacts :

- Madame [Sylvie LEFEBVRE](#), IEN Bourges 1, chargée de mission départementale EDD
- Mesdames [Nelly FAURE](#) et [Stéphanie LAMIRAULT](#), chargées de mission départementales EDD

Toutes les informations utiles sont sur [la page académique de l'EDD](#).

Lu au BO

[BO n°5 du 01/02/2018](#)

[BO n°6 du 08/02/2018](#)

Ressources et actualités

Académiques :

- [A pied d'œuvre](#)

Départementales :

[Carrière : 2^{ème} recrutement des postes à fonctions particulières](#)

[Actions éducatives et culturelles](#)

[DSDEN](#)

[PIA](#)

[Maternelle](#)

[ASH](#)

[Direction d'école](#)

Informations des circonscriptions

[Bourges 1](#)

[Bourges 2](#)

[Cher Nord](#)

[Saint-Amand](#)

[Vierzon](#)